

Permis A2



Le permis moto A2 autorise la conduite des motos ou de maxi scooter de moins de 47,5 ch (35 kw).

Public visé & pré-requis:

- Lire et écrire le français
- Avoir 18 ans révolus

Contact:

Autoecole@vindret.com
04.50.39.35.10

Les objectifs de la formation:

- Les règles du code de la route en général, et celles spécifiques aux deux-roues.
- L'importance cruciale de l'équipement du motard.
- Les techniques de conduite, que ce soit à une allure faible ou soutenue.
- La cohabitation harmonieuse avec les autres usagers de la route, tout en adoptant une attitude citoyenne et responsable.
- La prise de conscience des risques liés à la conduite et la compréhension des limites, les vôtres et celles des autres.

Durée

20 heures minimum obligatoire

Lieu

225 route des bègues -
74250 Fillinges

Horaires:

Nous consulter

Dates

Nous consulter

Tarifs

Nous consulter

Programme de formation

La formation pratique au permis A2:

La formation pratique se compose de 4 grandes compétences. Avant de prendre la route seul(e) au guidon, il est essentiel de se familiariser avec la moto. C'est pourquoi le premier module se déroule hors circulation, sur une piste dédiée (le plateau).

Il s'agit de "maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée".

Cette compétence se décompose en sous-compétences. L'enseignant 2 roues utilise pour cela des cônes, des piquets, des lignes tracées au sol afin de mettre en place des ateliers de travail portant notamment sur : le déplacement de la machine sans l'aide du moteur, démarrer, s'arrêter, monter et rétrograder les rapports de vitesse, le freinage, les techniques d'inclinaison.

Les 3 autres grandes compétences se travaillent principalement en circulation et consistent à :

- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales (respect des règles, franchir des intersections, adapter l'allure, changer de direction...)
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers (distance de sécurité, croiser, dépasser, s'insérer, la circulation inter-files...)
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique (suivre un itinéraire, entretien, les facteurs de risque, comportement en cas d'accident, l'éco-conduite...)

Effectifs

1 élève maximum par véhicule
3 élèves maximum par cours

Sanction de la formation

Délivrance du permis de conduire
de la catégorie A2

PERMIS A2



Encadrement

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention deux roues, ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) Certificat Complémentaire de Spécialisation deux roues Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

L'épreuve hors circulation se compose de 6 manœuvres enchaînées dont voici la liste :

- Manœuvre 1 – déplacer la moto sans l'aide du moteur
- Manœuvre 2 – déplacer la moto à allure réduite sans passager
- Manœuvre 3 – effectuer un freinage d'urgence à au moins 50 km/h
- Manœuvre 4 – déplacer la moto à allure réduite avec passager
- Manœuvre 5 – effectuer un slalom à une vitesse d'au moins 40 km/h, puis effectuer un demi-tour.
- Manœuvre 6 – effectuer un évitements à au moins 50 km/h

L'épreuve circulation de l'examen du permis moto dure 40 minutes et permet de vérifier que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

5 grands domaines de compétences seront évalués : connaître et maîtriser son véhicule, appréhender la route, partager la route avec les autres usagers, la courtoisie, l'autonomie et la conscience du risque.

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Méthodes adaptées à la formation des adultes
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fournitures et supports pédagogiques spécifiques
- Livret d'apprentissage numérique
- Examens blancs

Evaluation de la formation & conditions de réussite

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.

Condition de réussite: Obtention de l'examen "Plateau" et de l'examen "Circulation".